

Comment se torcher : hommage aux savants de l'Islam !

écrit par Antiislam | 12 octobre 2022



Jean-Paul Saint-Marc nous a donné hier un article où un syndicaliste faux marxiste, mais vrai musulman militant, s'indignait qu'une entreprise ait voulu arrêter, dans ses locaux, les délires musulmans en matière de... torchage de fesses.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/11/le-pq-est-islamophobe/>

Un raid de musulmans et musulmanes hystériques s'est abattu sur l'entreprise à l'origine de ce règlement intérieur, la Lomarec :

L'islamophobie jusque dans les chiottes, sanctions disciplinaires pour te nettoyer les fesses proprement incroyable ! pic.twitter.com/DG3Gfyk5I1

– Anasse Kazib (@AnasseKazib) [October 8, 2022](#)

Toujours la même méthode musulmane, aussi bien contre la Lomarec que contre Mila, déchaîner la haine de la meute musulmane contre les Français.

Mais je voudrais surtout profiter de cet article pour rendre hommage aux savants musulmans, à la science musulmane avec le texte admirable d'un de ces savants sur le torchage.

Cette découverte musulmane extraordinaire, seulement comparable à la découverte des vertus médicales de l'urine de chameau, je vous la livre, chers lecteurs et lectrices.

C'est l'istinjà, la voici dans toute sa splendeur :

Al-Istinjâ' – Le Nettoyage Intime Suite à l'Urine et aux Selles – Détails

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, absolument rien ne ressemble à Allāh et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer

Dieu en est différent, et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître Mouhammad Al-'Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'Islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier Mouhammad.

Il est du devoir de faire al-istinjâ'- le nettoyage intime des substances impures selon la Loi de l'Islam-, de toute substance humide sortant des orifices inférieurs autre que le maniyy, que cela soit habituel comme l'urine ou les selles, ou occasionnel comme le madhiyy ou le wadiyy. S'il sort des selles sèches et qui ne salissent pas l'orifice, il n'est pas un devoir de faire al-istinjâ' à la suite de cela.

Quant à l'urine, il est important de prendre garde de s'en souiller. En effet, la souillure avec l'urine est la principale cause du supplice de la tombe. Le Messenger de Allâh shalla l-Lâhou `alayhi wa sallam a dit:

« اسْتَنْزَهُوا مِنْ الْبَوْلِ فَإِنَّ أَعْمَاسَةَ عَذَابٍ
الْقَبْرِ مِنْهُ »

ce qui signifie: « **Évitez de vous souiller avec l'urine. Certes, c'est la cause la plus courante du supplice de la tombe** », [rapporté par At-Tirmidhiyy]

Al-istinzhâh de l'urine, c'est le fait d'éviter de s'en souiller. Se souiller avec l'urine compte parmi les grands péchés.

Il est recommandé de faire l'istibrâ'- qui consiste à faire sortir le reste de l'urine après l'interruption de son émission-pour celui qui ne craint pas, en délaissant l'istibrâ', que le restant d'urine sorte par un raclement de gorge ou ce qui est du même genre. En revanche, si on craint en délaissant l'istibrâ' que le corps et les habits soient souillés par l'urine, il est un devoir de le faire.

Al-istinjâ' se fait avec de l'eau purificatrice, c'est-à-dire

pure et purificatrice, ou avec des pierres, trois pierres, ou une seule pierre qui a trois côtés. Tout objet capable d'ôter la substance humide, pur, consistant et non respectable, comme un mouchoir en papier par exemple, a le même jugement que la pierre. Ce qui est capable d'ôter la substance humide, c'est ce qui peut ôter la najâçah, ainsi le verre n'est pas valable. Ce qui est respectable, c'est comme par exemple les feuilles comportant de la science de la religion et le pain, il n'est pas permis de faire l'istinjâ' avec. Il est indispensable d'essuyer trois fois ou davantage, jusqu'à ce que l'endroit soit nettoyé. S'il n'est pas nettoyé après trois fois, on ajoute une quatrième. S'il est nettoyé, il est recommandé d'ajouter une cinquième pour que le nombre soit impair.

Il est préférable pour al-istinjâ' d'utiliser d'abord les pierres en premier puis de finir avec de l'eau seule ou aux pierres seules, mais la meilleure façon est d'utiliser de l'eau. Ce que font certaines personnes, qui mettent de l'eau dans leur main puis frottent l'orifice de la sortie de la najâçah, ceci est mauvais et n'est pas valable pour al-istinjâ' . Celui qui veut faire al-istinjâ' à la suite de la sortie de selles, il verse l'eau en ayant posé sa main sur l'orifice de sortie des selles et il frotte jusqu'à ce que la substance et les traces de ce qui sort aient disparu.

Il est interdit de faire face ou de tourner le dos à la qiblah en urinant ou en déféquant, sauf s'il y a devant soi une chose élevée de deux tiers de coudée ou plus et qui est éloignée de trois coudées. Ceci est valable dans la campagne. Mais dans l'endroit préparé pour faire les besoins i.e. les toilettes, il n'est pas interdit de faire face ou de tourner le dos à la qiblah en urinant ou en déféquant et ce n'est pas déconseillé.

Il est déconseillé d'uriner ou de déféquer sous un arbre fruitier, même en-dehors de la saison des fruits, pour que les fruits en tombant, ne deviennent pas entachés par la najâçah et qu'ils ne répugnent pas les gens. Mais si l'arbre appartient à quelqu'un d'autre, cela devient illicite, sauf

avec l'autorisation de son propriétaire.

Il est déconseillé d'uriner sur le chemin et sous l'ombrage, c'est en effet une cause de malédiction pour celui qui le fait. Le Messenger de Allāh, ṣalla l-Lâhou `alayhi wa sallam a dit:

« اَتَّقُوا اللَّهَ عَازِلَيْهِ »

ce qui signifie: « **Préservez vous de deux choses qui entraînent la malédiction** », ils ont dit : « Quelles sont les deux choses qui entraînent la malédiction, ô Messenger de Allāh ? ». Il a dit:

« الَّذِي يَتَخَلَّى فِي طَرِيقِ النَّاسِ أَوْ فِي ظِلِّهِمْ »

ce qui signifie: « **Celui qui fait ses besoins sur le chemin des gens ou sous leur ombrage** » [rapporté par Mouslim]

Et les endroits ensoleillés en hiver ont le même jugement en cela que les endroits ombragés en été.

On évite d'uriner ou de déféquer dans les trous, c'est-à-dire les ouvertures circulaires qui descendent en profondeur dans la terre, qu'ils soient petits ou grands, car ils peuvent être le gîte des bêtes ou la demeure des jinn.

On ne parle pas lors de la sortie de l'urine et des selles ; cela est déconseillé.

Il est interdit d'uriner dans la mosquée, même dans un récipient.

On ne fait pas entrer avec soi, aux toilettes, ce sur quoi est écrit une évocation du nom de Allāh ou du nom du Messenger de Allāh, ṣalla l-Lâhou `alayhi wa sallam.

Il est recommandé à celui qui entre aux toilettes de rechercher la protection par Allāh, en disant:

« بِسْمِ اللَّهِ اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْخُبَيْثِ وَالْخُبَائِثِ »

(bismi l-Lâh ; Allāhouma 'innî 'a`ôudhou bika mina l-khoubthi wa l-khabâ'ith)

ce qui signifie: « **Par le nom de Allāh, ô Allāh, certes je recherche par Toi la protection contre les chaytan mâles et femelles** »

Il est aussi recommandé d'entrer avec le pied gauche et de sortir avec le pied droit, au contraire de l'usage pour la mosquée. Et on dit à la sortie:

« غُفِرَازَكَ، الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَدَّهَابَ عَنِّي الْأَذَى وَعَافَانِي »

(ghoufrânak, al-Hamdouli l-Lâhi l-ladhî 'adh-haba `anniya l-'adhâ wa `âfânî)

ce qui signifie: « **J'implore Ton pardon, la louange est à Allāh Qui a éloigné de moi les nuisances et m'en a dispensé** »

الحمد لله رب العالمين

La louange est à ALLâh, le Créateur du monde.

Bien sûr une telle découverte, une telle science, qui réclame une mobilisation intellectuelle de tous les instants, empêchent ces immenses savants musulmans de s'intéresser à des broutilles comme les maths, la physique, la chimie, la médecine ou la biologie.

Et il est vrai, pauvres mécréants, kouffars que nous sommes nous n' avons pas cette haute science de l'hygiène qu'ont les musulmans.

C'est ce qu'ils nous reprochent dans de nombreux tweets lors de cette affaire.

C'est sans doute pour cela que notre pauvre hygiène, notre pauvre médecine n'ont pu que multiplier la population

musulmane par 5, en 130 ans de présence en Algérie.

Nous ne connaissons pas l'istinjà mais un pauvre abruti comme Pasteur ...

PS : Preuve que le délire mahométan se propage en Europe, les références sur l'istinjà sont très nombreuses sur la Toile. Mon correcteur orthographique reconnaît même le mot « istinjà » ...